



## AGRICULTURE

**Contacter la FGTA-FO :**

> Jocelyne Marmande  
Secrétaire fédérale  
Tél : 01 40 52 86 46  
Courriel : [jocelyne.marmande@fgta-fo.org](mailto:jocelyne.marmande@fgta-fo.org)

> Gérard Leroy  
Secrétaire général UD FO 60  
Tél : 03 44 55 03 73

Paris, le 19 juin 2014

### **POUR LE RESPECT DE LA JUSTICE ET DE L'ACTION SYNDICALE**

Dans un communiqué d'une rare violence en date du 13 juin 2014, l'AFASEC (Association de Formation et d'Action Sociale des Écuries de Courses, qui forme et accompagne les salariés des écuries de courses) se pose en victime de la propagande syndicale et qualifie les faits qui lui sont reprochés de «conflits individuels» alors que le tribunal évoque le harcèlement et l'entrave au fonctionnement du CHSCT.

L'Union départementale FO de l'Oise n'a, dans son communiqué, fait que rendre état de la décision de Justice rendue par le tribunal correctionnel de Senlis.

En qualifiant de mensonger et d'inacceptable ces propos, la direction a choisi de nier la réalité, de nier les fondements d'une décision rendue par la Justice, et de nier la légitimité de l'action syndicale.

Que la direction fasse appel de cette décision est son droit. Toutefois, ce n'est pas parce que la décision rendue en première instance ne lui convient pas qu'elle peut se permettre une telle communication.

La FGTA-FO soutiendra le syndicat FO de l'AFASEC et les salariés qui ont estimé légitime de se porter partie civile.

Quelle que soit la décision rendue par la cour d'appel, elle sera respectée par FO. C'est ce respect qui permettra de ramener un climat de travail serein et apaisé, ce respect dont la direction aurait bien fait de s'inspirer dès 2006.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

[www.fgtafo.fr](http://www.fgtafo.fr)